

DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT A LA DEMANDE DE DEROGATION, JUSTIFIANT LE BESOIN DE MENER LES ACTIONS CONCERNEES SUR LES ESPECES PROTEGEES CITEES DANS LE CERFA

I. Les objectifs du projet concerné

Les objectifs ont été définis comme suit :

- ✓ mettre à jour l'inventaire de la LPO (2013) sur le site de l'étang du Pourra et étendre l'inventaire à l'ensemble de la RNR « Pourra - Domaine du Ranquet » ;
- ✓ dans le cas de la Cistude d'Europe, étendre la prospection à des sites périphériques à la RNR et en connexion avec celle-ci : Salins de Rassuen, Etang de Citis ;
- ✓ synthétiser les résultats de ces inventaires de manière à disposer d'une vision d'ensemble de la distribution et de la densité des communautés d'espèces, et à pouvoir disposer d'une cartographie des secteurs d'habitats d'espèce à enjeux ;
- ✓ en concertation avec le conservateur de la RNR, définir des protocoles de suivi long terme des espèces à enjeux, à mettre en place à partir de 2023 si possible.

II. L'intérêt du projet concerné

L'intérêt de ce projet est d'apporter un conseil expert sur l'état de conservation des populations d'espèces de reptiles et d'amphibiens d'un espace naturel à forte valeur patrimoniale, des recommandations sur les mesures prioritaires de gestion des habitats d'espèces, et des préconisations de méthodes de suivi de ces populations.

III. Les finalités du projet concerné

Les finalités de ce projet sont d'apporter des éléments de connaissances pour la rédaction du diagnostic écologique, des objectifs et des mesures de gestion du prochain document de gestion de l'étang du Pourra, dont l'élaboration est programmée pour 2023.

IV. Le détail du protocole de prélèvement mis en place

IV.1. Présentation générale

- Communauté de lépidosauriens et d'amphibiens

Les habitats d'espèces potentiels seront prospectés à vue, à l'aide de jumelles, par un ou simultanément deux observateurs, notamment pour la recherche du Lézard ocellé et Psammodrome d'Edwards.

Un réseau de plaques-abris à reptiles situé notamment dans les milieux favorables au Seps strié et à la Couleuvre vipérine, aura été préalablement positionné et sera visité à chaque passage.

- Cistude d'Europe

Les prospections seront réalisées à vue dans les pièces d'eau, principalement durant le pic d'activité de l'espèce qui se situe en mai.

La recherche des sites de pontes sera réalisée fin juillet, dans les zones favorables, sur la base d'indices tels que nids prédatés ou échecs de ponte.

IV.2. Nombre de passages

Six passages seront réalisés, entre mai et octobre 2022, pour un total de 13 jours/homme.

IV.3. Durée des sessions

Chaque session aura une durée comprise entre 24 h et 72 h.

IV.4. Surface prospectée

L'ensemble des milieux favorables aux espèces.

V. Les précautions utilisées

Nos opérations de capture, avec relâche immédiate, sont strictement limitées à ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif recherché. Ainsi, la manipulation de spécimens servira seulement à déterminer, sexer, examiner et/ou photographier des individus, autant - pas plus - que de besoin. **Noter que la détection et l'observation des espèces à distance, sans dérangement, est généralement toujours préférée aux opérations de capture.**

Pour procéder à des inventaires de populations d'espèces sauvages, nos protocoles d'inventaire permettent de qualifier correctement le niveau des populations et l'importance de celles-ci au regard de l'état de conservation des espèces concernées en tenant compte de leur biologie et de leurs cycles biologiques. Ainsi, nous suivons globalement les protocoles de suivi « POPAmphibien » (BARRIOZ M. & MLAUD C. (coord.), 2016. – *Protocoles de suivi des populations d'amphibiens de France, POPAmphibien*) et « POPReptiles » (LOURDAIS O. & MLAUD C. (coord.) 2016 – *Protocoles de suivi des populations de reptiles de France, POPReptiles*) élaborés par la Société herpétologique de France.

Nos opérations de capture et de relâcher sur place n'entraînent pas de perturbation dans le cycle biologique des espèces concernées. Ainsi, en cas de manipulation d'un spécimen, le manipulateur prendra soin d'offrir plusieurs points d'appui au corps, d'éviter de comprimer les organes vitaux (*tête, poumons, utérus, cloaque...*), et d'éviter la capture des spécimens les plus sensibles (*larves d'amphibiens, femelles gestantes ou gravides, individus en train d'ingérer une proie...*).

Dans le cas des amphibiens, nous appliquons rigoureusement les protocoles d'hygiène visant la chytridiomycose (MLAUD C., 2014. - *Protocole d'hygiène pour le contrôle des maladies des amphibiens dans la nature à destination des opérateurs de terrain. Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, Université de Savoie et Ecole Pratique des Hautes Etudes*).

VI. Le temps de conservation des espèces

Nos opérations n'impliquent pas de période de conservation des espèces (*captures avec relâche immédiate*).

VII. Le lieu de l'opération

Il s'agit des étang du Pourra et de Citis, ainsi que leurs abords immédiats, principalement dans les parcelles dont la Métropole a acquis la maîtrise foncière.

VIII. La liste des mandataires qui interviennent sur les espèces

VIII.1. Duguet Rémi (Alcedo Faune et Flore)

- Formation

Muséum national d'Histoire naturelle, Laboratoire des reptiles et amphibiens

Ecole Pratique des Hautes Etudes (*Paris-Sorbonne*)

Université de la Réunion, Master Biodiversité des Ecosystèmes Tropicaux

Acquis de l'expérience : plus de 25 ans d'expertise herpétologique au niveau professionnel

Coordinateur - auteur principal de l'ouvrage « Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg »

- Qualification à la clef

Ex-référent national Amphibiens auprès du ministère en charge de l'écologie

Ex-référent régional Reptiles auprès de la DEAL Réunion

Chargé de cours magistral en herpétologie à l'Université de Franche-Comté

Membre du Amphibian Specialist Group (ASG) de l'IUCN

Expert auprès des comités de pilotage des PNA en faveur du Pélobate brun et du Crapaud vert

VIII.2. Deso Grégory

- Formation

Acquis de l'expérience : plus de 25 ans d'expertise herpétologique au niveau professionnel

Auteur de plusieurs dizaines d'articles ou notes scientifiques sur l'herpétofaune

- Qualification à la clef

Membre du comité d'évaluation des listes rouges Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine et PACA

Expert auprès du comité de pilotage du PNA en faveur du Lézard ocellé

VIII.3. Priol Pauline

- Formation

Acquis de l'expérience : plus de 20 ans d'expertise herpétologique au niveau professionnel

Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (*Paris-Sorbonne*)

Master en écologie

Coordinatrice et rédactrice du Guide technique pour la conservation de la Cistude d'Europe en Aquitaine

- Qualification à la clef

Experte auprès du comité de pilotage du PNA en faveur de l'Emyde lépreuse

Membre du comité d'évaluation de la liste rouge Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine

IX. Mise à disposition des données

Les bénéficiaires s'engagent à :

- ✓ mettre ses données d'observation d'espèces à disposition de la DREAL dans les conditions définies par le système d'information sur la nature et les paysages, notamment en ce qui concerne les règles de dépôt, de formats de données et de fichiers applicables aux métadonnées et données élémentaires d'échange relatives aux occurrences d'observation d'espèces.
- ✓ adresser à la DREAL un rapport sur la mise en œuvre de la dérogation, qui comprendra les dates et les lieux par commune des opérations, le nombre de spécimens capturés de chaque espèce, le sexe lorsque ce dernier est déterminable, les lieux de capture-relâcher.

Fait à Sanilhac, le 13 mai 2022,
par Rémi Duguet, président d'Alcedo Faune et Flore SASU



ALGEDO Faune & Flore
85 impasse Baslaval - 07110 Sanilhac
☎ 09 53 59 62 21
✍ 03 61 87 49 65
Siret: 806 754 040 00009